



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE

1

Le mot de Christine Wendling-Bocquet

2 & 3

Les faits marquants 2022

4 & 5

Le Conseil

6 & 7

L' UGECAM Hauts-de-France

8 & 9

**Renforcer la pertinence et la qualité de la prise en charge
des personnes accueillies**

10 & 11

**Créer les conditions d'un environnement durable
et favorable (RSO)**

12 & 13

**Améliorer la performance économique de l'UGECAM
Hauts-de-France**

14 & 15

Les perspectives 2023

16

Les contacts



LE MOT DE CHRISTINE WENDLING-BOCQUET

« **DANS UN CONTEXTE INCERTAIN SAVOIR S'ADAPTER AUX NOUVEAUX DÉFIS EST UN IMPÉRATIF ESSENTIEL !** »

L'année 2022 a encore été une année riche de projets et d'enjeux majeurs pour le Groupe UGECAM HAUTS-DE-FRANCE. Après 2 années de crise sanitaire marquées par un engagement sans faille des équipes, le démarrage de l'année 2022 s'est déroulé dans un contexte particulièrement compliqué lié aux difficultés de recrutement des professionnels du soin et aux conséquences de la crise ukrainienne.

Les enjeux liés à la maîtrise des coûts énergétiques (qui faisaient déjà par ailleurs l'objet de plans d'actions au niveau régional et au sein de chaque établissement) ont pris une résonance supplémentaire dans un contexte de fortes incertitudes sur le niveau des compensations financières éventuelles par nos financeurs.

2022 aura été également une année dédiée à la transformation du Groupe et à la préparation aux nombreux enjeux majeurs qui sont désormais devant nous !

La préparation et le déploiement de **nouveaux outils métiers modernes et sécurisés** pour les établissements sanitaires (DPI) et médico-sociaux (DUI) ont été réalisés.

Une dynamique renforcée de réponse à des **appels à projet** s'est développée dans nombre de nos établissements pour lesquels nos financeurs nous ont retenus à plusieurs reprises (HOP'EN, SUNES, AAP équipes mobiles, ...).

La construction d'une **stratégie régionale centrée sur** le renforcement de l'**autodétermination** des personnes vivant avec un **handicap** a été engagée et définie avec tous les établissements ESMS et professionnels concernés.

Les **bonnes pratiques nombreuses déjà existantes** (ITEP, ESRP, ...) ont mieux été identifiées et valorisées. De nouveaux leviers et actions ont été définis.

Une **optimisation du pilotage médico économique** a été recherchée en lien avec les futurs modèles de financement annoncés pour les établissements sanitaires et psychiatriques.

Enfin, un nouveau **Pôle régional** dédié à la maîtrise des risques a été mis en place afin d'appuyer les établissements **dans la sécurisation de la circulation des données financières et nominatives** (RSSI, RGPD, contrôle interne).

2022 marquait également la dernière année du Projet Stratégique du Groupe UGECAM HAUTS DE FRANCE initié en 2018. Ce projet stratégique **construit autour de 3 axes prioritaires** aura permis au Groupe de poursuivre le **renforcement de la qualité et de la pertinence** des prises en charge, d'être reconnu comme **un acteur engagé** dans la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO) et enfin de **conforter son équilibre financier**.

Les objectifs définis en 2018 et évalués cette année ont tous été atteints alors même que pendant plus de deux années, le Groupe UGECAM HAUTS-DE-FRANCE a eu en parallèle à gérer **une crise sanitaire sans précédent**.

Ces résultats soulignent **le travail de fond et de qualité de l'ensemble des équipes !**

Le Groupe a également vu sa gouvernance renouvelée avec l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration.

Les administrateurs ont été pleinement sensibilisés aux enjeux régionaux du Groupe.

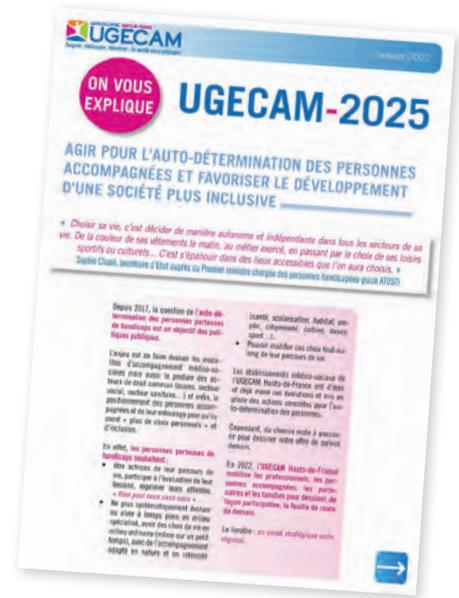
Le conseil est désormais préparé à aborder **le projet de rapprochement avec FILIERIS** prévu dans la COG de la CANSSM ainsi que **les enjeux de la future COG Maladie** dans ses dimensions accès aux soins, accès aux droits et prévention.

Christine Wendling-Bocquet,
Directrice du Groupe UGECAM Hauts de France

Les temps forts de l'année 2022

AUTODÉTERMINATION : UGECAM 2025

Agir pour l'auto-détermination des personnes accompagnées et favoriser le développement d'une société plus inclusive : depuis 2017, la question de l'auto-détermination des personnes porteuses de handicaps est un objectif des politiques publiques. L'enjeu est de faire évoluer les modalités d'accompagnement médico-sociales mais aussi la posture des acteurs de droit commun (écoles, secteur social, secteur sanitaire...) et enfin, le positionnement des personnes accompagnées et de leur entourage pour qu'ils osent « plus de choix personnels » et d'inclusion. Les établissements médico-sociaux de l'UGECAM Hauts-de-France ont d'ores et déjà mené ces évolutions et mis en place des actions concrètes pour l'auto-détermination des personnes. En 2022, l'UGECAM Hauts-de-France a mobilisé les professionnels, les personnes accompagnées, les partenaires et les familles pour dessiner, de façon participative, la feuille de route de demain. En parallèle, des formations à l'auto-détermination ont été proposées dans chaque établissement. Le livrable : un projet stratégique socle régional, dès 2023.



UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé paritairement de représentants d'assurés sociaux, d'employeurs, de mutuelles et d'institutions intervenant dans le domaine de l'Assurance maladie, le Conseil a une mission d'orientation, de suivi et d'évaluation de la politique de l'UGECAM Hauts-de-France. Le Conseil de chaque UGECAM comprend dix-huit membres désignés parmi les membres titulaires ou suppléants des Conseils des Caisses Primaires d'Assurance Maladie ou des Conseils des CARSAT de sa circonscription. **Le nouveau Conseil de l'UGECAM Hauts-de-France a été installé le vendredi 24 juin 2022 pour une durée de 4 ans.** Les nouveaux élus sont les suivants : Didier SILVAIN (CPME) en qualité de Président du Conseil ; Alain ARNEFAUX (CGT) en qualité de 1er Vice-Président ; Didier Bonneau (MEDEF) en qualité de 2ème Vice-Président ; Jérôme AMORY (CFE-CGC) en qualité de 3ème Vice-Président.

LA CLINIQUE LE RYONVAL CERTIFIÉE AVEC MENTION « HAUTE QUALITÉ DES SOINS »

La Haute Autorité de Santé a mis en place la certification des établissements de santé pour concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients sur l'ensemble du territoire français. Le rapport de l'audit lié à la visite de certification V2020 de la Haute Autorité de Santé (HAS) a été rendu public en mai 2022 : l'établissement «Clinique le Ryonval» est certifié avec la mention la plus élevée « haute qualité des soins ». Le manuel a traduit ces prérogatives en trois chapitres réunissant 15 critères impératifs, 111 critères standards et 5 critères avancés. Au total, la Clinique Le Ryonval répond à 99.25% d'entre eux. Un grand bravo et de grandes félicitations aux équipes pour leur mobilisation active au service de la qualité des soins.



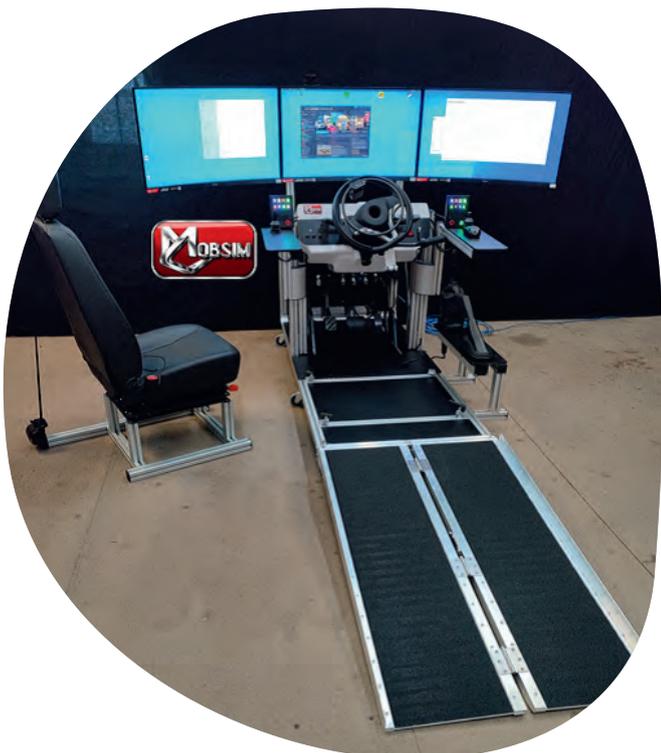
UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'UGECAM HAUTS-DE-FRANCE

Le nouveau site internet du Groupe UGECAM est en service depuis décembre 2022. Ce nouvel outil de communication a pour enjeu d'appuyer la portée et l'image du Groupe. Le portail constitue une vitrine nationale de l'offre, des services et des valeurs des établissements sanitaires et des établissements et services médico-sociaux de l'Assurance maladie. Le portail doit également **rendre compte de la vie et des activités dans tous les établissements du Groupe. Il facilite l'accès aux informations pour les usagers** ; simplifie le parcours usagers ; favorise le **recrutement** ; et soutient la **stratégie partenariale**.



APPEL À PROJET : UN SIMULATEUR DE CONDUITE FINANCÉ POUR LE CRF SAINT-LAZARE

Dans le cadre de l'Appel à Projets « Accidentés de la route » en 2021 de l'ARS Hauts-de-France, le CRF (Centre de Réadaptation Fonctionnelle) Saint-Lazare a obtenu le financement nécessaire à l'acquisition d'un simulateur de conduite. Le simulateur de conduite va permettre : **une évaluation des aptitudes à la conduite automobile du patient** (capacités cognitives et physiques) ; une mise en situation et des essais afin de définir les aménagements du poste de conduite qui seront nécessaires au patient pour sa reprise de conduite automobile en situation réelle ; une rééducation des fonctions cognitives du patient (attention, réflexes, concentration, gestion de situations complexes,...) ; de préparer le patient à la mise en situation en conditions réelles qui est effectuée sur un véhicule adapté d'une auto-école, en présence d'un(e) ergothérapeute du CRF) ; de réaliser également des sensibilisations à l'éco conduite pour les salariés de l'établissement. Le simulateur de conduite se compose d'un **poste de conduite comprenant les accessoires retrouvés habituellement dans un véhicule** (clignotants, levier essuies glaces, levier de frein à main, levier de vitesse, boîte manuelle ou automatique, ceinture de sécurité, volant réglable en hauteur) ; des divers aménagements possibles (boule au volant, fourche au volant, cercle au volant, tirer-pousser réversible, inversion de pédales,...) ; d'un siège pivotant, réglable en hauteur et profond, pouvant être retiré pour laisser la place à un fauteuil roulant (pour se faire, une rampe d'accès est installée), mais également de 3 écrans de 55 pouces.



UN ESPACE PÉDAGOGIQUE ET DE RÉENTRAÎNEMENT POUR L'UEROS

Dans le cadre de l'instruction interministérielle du 17 juin 2021 relative à l'appel à projets auprès des agences régionales de santé (ARS) pour la modernisation des structures sanitaires et médico-sociales destinées à la prise en charge des personnes accidentées de la route, l'UEROS de Lille a présenté un projet permettant d'**améliorer la prise en charge des personnes accueillies**. Les financements obtenus ont permis de concrétiser trois projets. Le premier, la **création d'un appartement de coordination thérapeutique** : un outil pour accompagner la transition vers la vie active chez des jeunes présentant une lésion cérébrale / usager en rupture d'accompagnement / en changement d'environnement socio-familial. Cet espace permet d'adopter une vision holistique de la personne ; d'évaluer l'aptitude à l'autonomie domestique et sociale des bénéficiaires ; d'entraîner les patients en situation réelle de vie sociale pour qu'ils acquièrent le maximum d'autonomie et testent leur projet. En parallèle, un **espace de bureaux a été rénové et réaménagé** de manière à améliorer le confort d'accueil des usagers et de l'équipe pluri professionnelle qui les accompagne. **Deux douches PMR** ont également été aménagées : un espace pratique et utile pour les usagers de l'UEROS hébergés sur place pendant leur prise en charge. Le groupe siège par ailleurs depuis fin 2021 au Conseil d'Administration de la Faculté des sports de Lille.



Le Conseil de l'UGECAM Hauts-de-France



Président du Conseil
Didier SILVAIN (CPME)

1er Vice-Président
Alain ARNEFAUX (CGT)

2ème Vice-Président
Didier Bonneau (MEDEF)

3ème Vice-Président
Jérôme AMORY (CFE-CGC)

REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX

CGT

ARNEFAUX Alain, Titulaire
SIMON Olivier, Titulaire

CFDT

KINDT François, Titulaire
LE GUILLOUS Claudine, Titulaire
DE SOTOMAYOR Véronique, Suppléant
SANTERRE Marie-Hélène, Suppléant

CGT-FO

DEHAME Denise, Titulaire
KONIECZNY Jean-Baptiste, Titulaire
LESTOQUOY Gérald, Suppléant
VERHILLE Virginie, Suppléant

CFTC

DESCHARLES Karine, Titulaire
VISTICOT Dominique, Suppléant

CFE-CGC

AMORY Jérôme, Titulaire
MACHER Jean, Suppléant

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

MEDEF

BONNEAU Didier, Titulaire
LACONDEMINE Laurent, Titulaire
TULLIEZ Amélie, Titulaire
WINNICKI Christian,, Titulaire
COUSIN Arnaud, Suppléant
JUPIN Mickaël, Suppléant
MARTOS Antonio, Suppléant
PENNEQUIN Viviane, Suppléant

CPME

Didier SILVAIN, Titulaire
FOULON Patrick, Titulaire
SILVAIN Didier, Titulaire

U2P

MARCOTTE Jean-Luc, Titulaire
DUCIEL Alain, Suppléant

REPRÉSENTANTS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

FNMF

BOURET Isabelle, Titulaire
CRESSON Brigitte, Titulaire
BARALLE Vincent, Suppléante
BOUREL Michel, Suppléante

REPRESENTANTS DU PERSONNEL - COLLEGE EMPLOYES

FO

CUVILLIER Pierre, Titulaire
CAUCHOIS Magali, Titulaire
DECROIX Caroline, Suppléante
PRUVOST Rémi, Suppléante

REPRESENTANTS DU PERSONNEL - COLLEGE EMPLOYES

CFDT

PICARD Jean-Moise, Titulaire
WASSON Emmanuel, Suppléant

FAITS MARQUANTS

Réunion du Conseil d'administration le 28 janvier 2022, 29 mars 2022, 24 juin 2022 [Installation du nouveau Conseil], 7 septembre 2022 [Séminaire d'intégration des nouveaux Conseillers], 30 septembre 2022, 21 octobre 2022, 16 décembre 2022

En 2022, les Conseils se sont déroulés sur deux mandatures : le Conseil a été renouvelé le 24 juin 2022. Le règlement intérieur de ce nouveau Conseil a été adopté. Suite à un arrêté du 22 juillet 2022, le Conseil a également adopté de nouveaux statuts pour l'UGECAM Hauts-de-France.

Un **séminaire d'intégration** a eu lieu pour les Conseillers afin de leur présenter l'organisation du groupe UGECAM au niveau national, régional et les enjeux associés. Le projet d'entreprise 2018-2022 et ses trois axes prioritaires ont été présentés. Une présentation de l'offre médico-sociale et sanitaire, des enjeux stratégiques et financiers induits et les problématiques clés de chaque établissement a été réalisée.

Suite aux **réformes de financement SSR et psychiatrie**, une information a été faite aux Conseillers afin de leur expliquer les bases de ces réformes.

Les orientations de la **Convention d'objectifs et de Gestion 2023-2027** de l'Assurance Maladie et les axes envisagés pour les UGECAM ont été présentés.

Plusieurs rapports ont été présentés :

- le rapport d'activité 2021 de l'UGECAM Hauts-de-France
- le rapport annuel sur les marchés passés en 2021
- le plan d'action sobriété énergétique du groupe UGECAM Hauts-de-France.

Le Conseil a donné différents mandats à la Directrice Générale de l'UGECAM Hauts-de-France :

- Mandat pour signature d'un compromis pour l'acquisition d'une unité à Chauny (ITEP de l'Aisne) ;
- Mandat pour l'acquisition du bien actuellement loué à Le Meux (ITEP de l'Oise) ;
- Mandat pour l'acquisition d'un bien sur Compiègne ou environs permettant la finalisation du transfert de Fleurines ;
- Mandat sollicité par la Directrice pour la cession de parcelles sur l'EHPAD de Woincourt et sur le site de la Juvènerie ;
- Mandat sollicité par la Directrice pour l'engagement de négociations collectives pour l'année 2022 ;
- Mandat donné à la Direction pour les opérations à engager sur la transformation immobilière « Vendin 2025 » sur la base des orientations définies avec l'ARS et du business plan 2022 ;
- Renouvellement du mandat de cession d'une parcelle de terrain au Centre Antoine de Saint-Exupéry.

Les comptes 2021 ont été certifiés sans réserve par les Commissaires aux Comptes.

Concernant **les établissements**, des points d'actualité ont été faits sur :

L'EHPAD les Maisons Bleues

- Proposition de mise en place d'une offre tarifaire modulée en vue d'une optimisation du taux d'occupation ;
- Point d'actualités et perspectives.

L'EHPAD les Maisons Bleues et l'EHPAD de Woincourt

- Point d'actualité relatif au taux d'occupation et perspectives de la coupe PATHOS

Le Centre Antoine de Saint-Exupéry

- Présentation du projet de transformation capacitaire de « Vendin 2025 » et du projet immobilier induit.

Lors d'un Conseil, a été présentée la **thématique « Santé et Sport »** avec la mise en place d'une stratégie régionale, la signature d'une convention avec l'Université des Sciences et des Sports et les perspectives des Jeux Paralympiques en 2024.

Le **site internet national et régional** a été rénové au cours de l'année 2022. Une présentation de ce nouveau site a été réalisée auprès des Conseillers.

Le Conseil a voté les **budgets prévisionnels 2023** des établissements du groupe UGECAM Hauts-de-France.

Le Mot du Président

Didier Silvain

Président du Conseil d'administration de l'UGECAM Hauts-de-France depuis juin 2022, le rapport d'activité de l'UGECAM Hauts-de-France est l'occasion pour moi de revenir sur les dossiers stratégiques concrétisés ou amorcés en 2022.

Sur le volet qualité des prises en charge et des accompagnements, il me semble important de souligner la **certification Haute Qualité des Soins de la Clinique le Ryonval** par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans le cadre de la nouvelle démarche V2020. L'établissement rejoint le CRF Le Val Bleu, certifié en 2021. Le CRF Saint-Lazare et le Centre de soins Antoine de Saint-Exupéry se préparent quant à eux à recevoir la visite de certification de la HAS dans les prochains mois. Sans oublier les établissements médico-sociaux qui font l'objet d'évaluations régulières dans leurs pratiques.

Dans le même registre, je souhaite évoquer le **travail mené dans le cadre de l'autodétermination** ; une mobilisation des professionnels, personnes accompagnées, partenaires et familles en 2022 pour dessiner de façon participative la feuille de route des années qui se profilent. Pour les 5 ans à venir, l'ambition du Groupe UGECAM est de mieux cibler l'offre de service en fonction des besoins, des attentes, des projets personnels des personnes accompagnées et de garantir les soutiens nécessaires à la co-construction des projets de vie. L'enjeu est également celui de notre positionnement sur le territoire dans une logique de parcours de la personne accompagnée.

De manière plus locale, le **projet Vendin 2025 est en marche**. L'un des objectifs est d'adapter le projet médical et stratégique de l'établissement aux besoins

identifiés du territoire, par la reconfiguration de l'offre de soins pour les établissements SSR. Ce qui repose notamment sur l'accélération du virage ambulatoire, ou encore une adaptation de l'offre en hospitalisation complète à la demande.

De **nouveaux outils** viennent concourir à l'efficacité des activités. Le déploiement du dossier patient informatisé (DPI) et du dossier usager informatisé (DUI) en sont des illustrations.

Pour valoriser les établissements et services sanitaires et médico-sociaux de l'Assurance maladie, **un nouveau site internet est en service depuis décembre 2022**. Cet outil de communication digitale **facilite l'accès aux informations** ; simplifie le parcours usagers ; favorise le **recrutement** ; et soutient la **stratégie partenariale**. Il permet également **de rendre compte de la vie et des activités dans tous les établissements** du Groupe UGECAM.

Je souhaite également revenir sur la **signature de la nouvelle COG** (Convention d'Objectifs et de Gestion) pour la période 2023-2027 ; entre l'État et la Cnam. Cette convention donnera l'occasion de construire le prochain projet stratégique de l'UGECAM Hauts-de-France. Une COG qui inscrit notamment le rapprochement avec Filiéris : un levier pour étoffer notre offre d'accompagnement et de prise en charge dans le secteur sanitaire et médico-social sur le territoire régional.

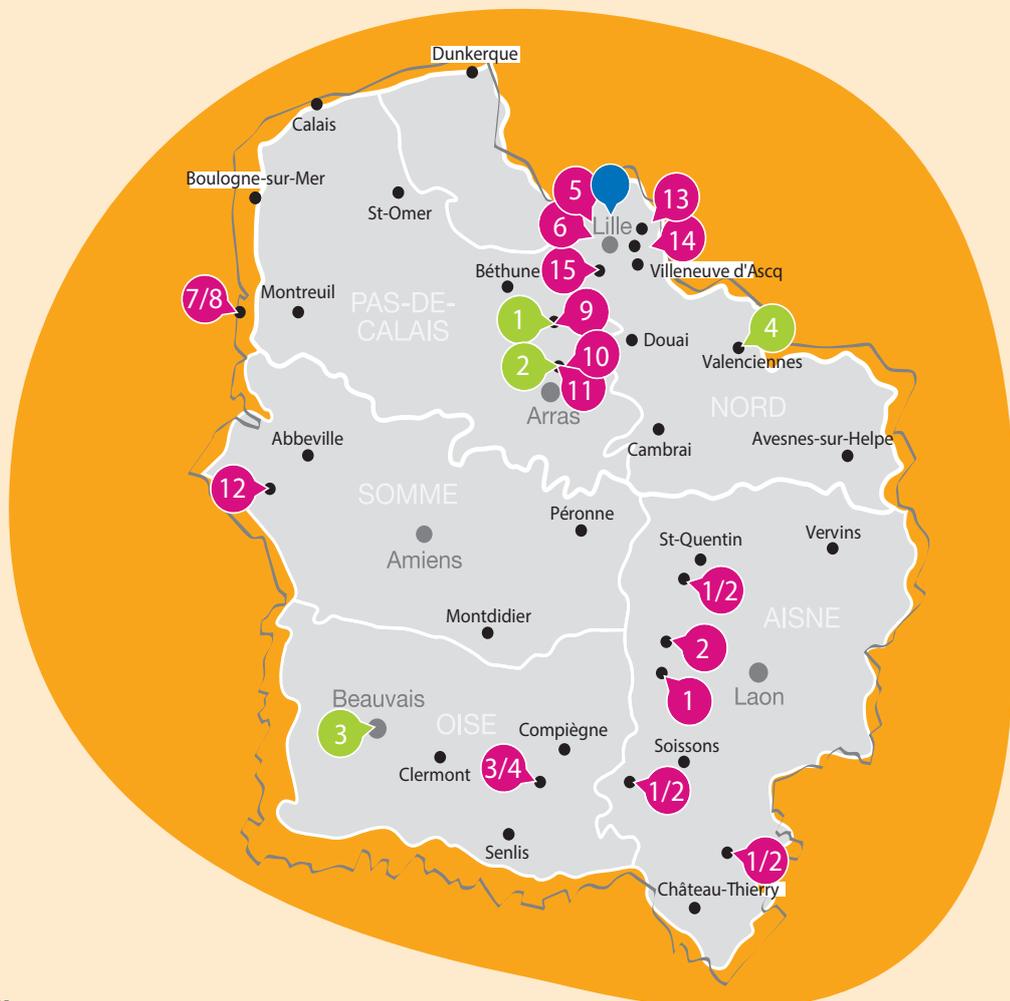


CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



4 établissements Sanitaires

- 1 Centre de Soins Antoine de Saint-Exupéry (CASE)** Vendin-le-Vieil
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR neurologie) - 84 lits
SSR EVC-EPR (État Végétatif Chronique ou Pauci-Relationnel) - 10 lits
Hôpital de Jour (SSR Pédiatrique) - 15 places
Psychiatrie - 30 lits en hospitalisation complète (SAAS)
- 2 Clinique Le Ryonval** Sainte-Catherine
Psychiatrie - dominance anxio-dépressif
 85 lits en hospitalisation complète dont 2 lits en hospitalisation de nuit
 15 places en hôpital de jour
- 3 Centre de Réadaptation Fonctionnelle (CRF)** Saint-Lazare Beauvais
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) Polyvalents - 20 lits
 Loco-neuro - 66 lits et 44 places
 Système digestif, métabolique et endocrinien - 14 lits et 6 places
- 4 CRF Le Val Bleu** Valenciennes
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
 35 places en hospitalisation de jour



15 établissements Médico-sociaux

- 1/2 DITEP Moyembrie & SESSAD associé**
 Unités de Gauchy, Chauny/Tergnier, Mercin et Vaux, Fère en Tardenois
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique 40 places dont 24 en internat et 16 en semi-internat
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile 56 places
- 3/4 DITEP Saint-Christophe & SESSAD associé**
 Unités de Verneuil, Levignen, Laigneville, Le Meux
 66 places dont 16 en internat complet, 36 en semi-internat, 60 places en SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)
- 5 Le Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle** Lille
Centre de Réadaptation Professionnelle (CRP) - 130 places
Centre de Préorientation (CPO) - 70 places
- 6 L'UEROS** Lille
Unité d'évaluation de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle (UEROS) - 15 places
- 7/8 Le Centre La Mollière : CRP & SAMSAH**
 Berck-sur-Mer
Centre de Réadaptation Professionnelle - 60 places
Centre de Préorientation - 72 places
Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) - 30 places
- 9 La MAS Les Hélianthes** Vendin-le-Vieil
Maison d'Accueil Spécialisé
 69 places en hébergement permanent
 3 places temporaires
- 10/11 La Juvènerly : Foyer de Vie & Foyer d'Accueil Médicalisé** Sainte-Catherine
Foyer de Vie
 76 lits en hébergement permanent
Foyer d'Accueil Médicalisé
 48 places en hébergement permanent, 4 places en accueil temporaire et 5 en accueil de jour
- 12 L'EPHAD des Pays de Somme** Woincourt
Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
 52 lits en accueil permanent
 1 lit en accueil temporaire
 6 places en accueil de jour Alzheimer
- 13 L'EPHAD Dampierre** Roubaix
Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
 80 places
- 14 L'EPHAD La Rose May** Marcq-en-Barœul
Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
 80 places
 16 places en Unité de Vie Alzheimer (UVA)
- 15 L'EPHAD La Verderie** Haubourdin
Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
 74 places

L'UGE CAM HAUTS DE FRANCE EN CHIFFRES

CRF Le Val Bleu

Hôpital de Jour : 7 325 journées

Rééducation pour le Centre Hospitalier de Valenciennes : 22 754 séances

La Juvènerly : 43 324 journées

FAM internat : 16 749 journées

FAM Accueil temporaire : 794 journées

FAM Accueil de jour : 873 journées

Foyer de vie : 24 908 journées

Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle (CLRP) : 39 343 journées

Pré-orientation : 10 319 journées

CRP : 26 895 journées

UEROS : 2 129 journées

DITEP Oise : 15 379 journées

Internat : 1 635 journées

Semi-internat : 5 861 journées

SESSAD : 7 883 actes

File active : 106

EHPAD Résidence des Pays de Somme : 19 299 journées

Accueil de jour : 288 journées

Hospitalisation complète : 18 677 journées

Accueil temporaire : 334 journées

Clinique Le Ryonval : 25 217 journées

Hospitalisation complète

Nombre de patients : 423

Nombre de journées réalisées : 21 746

Hôpital de jour

Nombre de patients : 93

Nombre de journées réalisées : 3 471

MAS Les Hélianthes

Accueil permanent : 22 869 journées

Accueil temporaire : 188 journées

DITEP Aisne : 15 283 journées

Internat : 1 926 journées

Semi-internat : 5 699 journées

SESSAD : 7 636 actes

File active : 102

EHPAD La Rose May : 25 802 journées

CRF Saint Lazare : 31 144 journées

Hospitalisation complète :
22 239 journées

Hôpital de jour : 8 905 journées

Centre de Soins Antoine de Saint-Exupéry : 40 417 journées

Soins de suite et de réadaptation
hospitalisation complète : 24 044 journées

Soins de suite et de réadaptation
hospitalisation de jour : 6 683 journées

Psychiatrie (SAAS) : 9 690 journées

Centre La Mollière : 35 443 journées

Pré-orientation : 15 546 journées

Réadaptation professionnelle :
11 792 journées

SAMSAH : 8 095 journées

EHPAD Dampierre : 20 411 journées

EHPAD La Verdérie : 22 828 journées

RENFORCER LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ACCUEILLIES ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ

L'année 2022 a vu se clôturer le projet d'entreprise démarré en 2018. Nous pouvons mesurer, cette année encore, toutes les actions menées pour renforcer la pertinence de nos offres de service et la qualité de la prise en charge des personnes accueillies. Tout d'abord, 2022 a été une année de reprise de l'activité post COVID dans les établissements après deux années complexes. En parallèle, le sujet de la qualité des accompagnements est resté central avec les préparations des visites de certification HAS dans les établissements sanitaires et la prise de connaissance du nouveau manuel qualité en médico-social. Je souhaite remercier à ce titre les équipes qui se sont beaucoup investies. Enfin, la dynamique des réflexions autour de la pertinence de notre offre se sont poursuivies avec notamment le démarrage des travaux sur l'auto-détermination, le projet Vendin 2025 et les travaux participatifs sur le renouvellement des projets d'établissements au Ryonval, à Saint-Lazare (finalisés en 2023).

Données clés

Qualité – Gestion des risques

- Visite en février 2022 pour la certification HAS de la Clinique Le Ryonval, avec un score final de 99.25% et un label « Haute qualité des soins »
- Une formation, en partenariat avec la DNGU, à destination de l'ensemble des managers des établissements médico-sociaux, concernant la démarche qualité et de gestion des risques, ainsi que le nouveau dispositif d'évaluation HAS
- Officialisation nationale du nouveau dispositif HAS « d'évaluation à la qualité des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) » qui remplace les anciennes évaluations externes et évaluations internes
- Les premiers audits du circuit des médicaments, menés par le PRAQ (pôle régional d'appui à la qualité), ont été réalisés au sein de l'EHPAD Résidence des Pays de la Somme, du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et du Foyer de Vie La Juvénery, ainsi que pour l'EHPAD La Verderie.
- 2 pré-visites de certification menées par la DNGU pour le CASE (Centre de soins Antoine de Saint-Exupéry) et le CRF Saint-Lazare.
- Déploiement sous Ageval du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).
- Nouveau modèle commun de plan blanc pour les établissements sanitaires.
- Nouveau dispositif PCA (plan de continuité d'activité) au sein de la Direction Régionale selon les critères et modèles de l'Assurance maladie.

Contrôle interne

- 5 processus supports concernés : Activités Budgétaires Comptables et Financières / Achats & Immobilisations / Facturation / Gestion des Ressources Humaines / Systèmes d'Informations
- 3 années consécutives de certification des comptes
- Réalisation de 100% des actions recommandées par les Commissaires Aux Comptes
- 55 acteurs (audités et auditeurs)
- 22 fiches d'audits mises en oeuvre
- 69 audits réalisés
- 1068 dossiers échantillonnés et audités
- 100% de conformités pour ABCF (+26% en 6 ans)
- 95% de conformités pour ACHAT IMMO (+12% en 6 ans)
- 91% de conformités pour FACTURATION (+27% en 6 ans)
- 97% de conformités pour GRH (+17% en 6 ans)
- 92% de conformités pour SI (+28% en 6 ans)
- 15 groupes de travail mis en place pour la production d'environ 50 documents (procédures, modes opératoires, documents, affichages...)

FAITS MARQUANTS

► La pratique de l'hypnose Ericksonienne

Le CRF (Centre de Réadaptation Fonctionnelle) Le Val Bleu, situé à Valenciennes, a formé 9 professionnels (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, neuro-psychologue, etc.) à la pratique de l'hypnose Ericksonienne dans le champ d'action des soins et des rééducations. Cette formation, débutée en 2021, s'est terminée en mars 2022. Les professionnels formés ont réalisé un retour auprès de l'ensemble des équipes et médecins afin de garantir une bonne coordination des soins ; et ainsi offrir une possibilité thérapeutique supplémentaire aux usagers dans le cadre de la prise en charge non médicamenteuse de la douleur.

► Le Dispositif Emploi Accompagné (DEA)

Dans le cadre d'un consortium constitué de 5 organismes gestionnaires, le Centre La Molière contribue à la **mise en oeuvre du Dispositif Emploi Accompagné du Pas-de-Calais (DEA62)** par la mise à disposition du coordinateur et de référents emploi accompagné. Les publics ciblés sont les demandeurs d'emploi et travailleurs handicapés **dès l'âge de 16 ans, bénéficiant d'une orientation de la CDAPH vers le DEA** et qui (critères non cumulatifs) : bénéficient d'une RQTH ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail ; sont accueillis dans un ESAT ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail ; sont en emploi en milieu ordinaire de travail et qui rencontrent des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle. **Les deux missions principales** : permettre aux personnes en situation de handicap d'**accéder et de se maintenir dans l'emploi en milieu ordinaire** et de façon durable ; permettre aux employeurs un **appui et un accompagnement personnalisé dans la durée**. Pour l'année 2022, le DEA c'est un accroissement conséquent des accompagnements réalisés, au fil des recrutements nouveaux de Référents Emploi Accompagné. Les perspectives pour 2023 sont à l'image du développement du DEA62 et de sa reconnaissance sur le département du Pas-de-Calais : montée en charge des parcours d'accompagnement autour des 200 accompagnements pour l'ensemble des Référents Emploi Accompagné ; montée en compétences des référents emploi accompagné ; la participation du DEA62 aux différents comités de ce secteur d'activité.

► Ageval : un outil au service de la gestion des événements indésirables

L'année 2022 a connu une montée en charge dans l'utilisation d'Ageval pour le signalement et le traitement des événements indésirables : 1703 FEI (Fiches d'Événements Indésirables) ont été signalées sur l'année, dont 88% ont fait l'objet d'un retour au déclarant et d'une clôture. L'ensemble des domaines concernés connaissent des signalements réguliers : 20% concernent les médicaments, 20% sont en lien avec la vie professionnelle, etc.



INTERVIEW CROISÉE

Autodétermination : UGECAM-2025

1. Depuis 2017, la question de l'auto-détermination des personnes porteuses de handicaps est un objectif des politiques publiques. Quelles sont les actions concrètes menées par les établissements médico-sociaux de l'UGECAM Hauts-de-France pour concourir à l'auto-détermination des personnes accompagnées et ainsi favoriser le développement d'une société plus inclusive ?

L'autodétermination pour les personnes en situation de handicap implique de leur permettre de prendre des décisions qui affectent leur vie, d'avoir un choix et un contrôle sur les services et les supports qu'ils reçoivent, ainsi que sur les objectifs qu'ils souhaitent atteindre dans leur vie. Voici quelques actions menées par les établissements médico-sociaux de l'UGECAM Hauts-de-France pour favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées :

1. Une écoute active et respectueuse : nous écoutons attentivement les préférences, les choix et les opinions des personnes accompagnées, et nous respectons leur droit à faire des choix pour leur vie, même s'ils ne sont pas en accord avec ce que les autres considèrent comme étant dans leur intérêt.
2. Un accès à l'information : nous assurons que les personnes accompagnées ont accès à des informations précises et claires sur les services et les supports qui sont disponibles pour elles, ainsi que sur leurs droits et leurs options.
3. Formation et renforcement de compétences : nous offrons des possibilités d'apprentissage pour renforcer les compétences des personnes accompagnées dans la prise de décisions et dans l'identification de leurs besoins.
4. Encouragement et soutien : nous encourageons les personnes accompagnées à exprimer leurs souhaits, leurs objectifs et leurs préférences, et nous leur fournissons le soutien dont elles ont besoin pour atteindre leurs objectifs.
5. Collaboration et inclusion : nous favorisons la collaboration et l'inclusion des personnes accompagnées dans la prise de décisions qui les concernent.
6. Flexibilité : nous offrons des options flexibles et adaptables pour répondre aux besoins et aux préférences individuelles des personnes accompagnées, et nous sommes prêts à réviser les plans et les objectifs en fonction de leurs souhaits et de leurs choix. En favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap, nous les aidons à avoir une plus grande autonomie et une meilleure qualité de vie, tout en respectant leur dignité et leur droit à la prise de décision.



[Frédéric Duflot, directeur du DITEP Aisne-Oise]

2. L'année 2022 est marquée par la mobilisation des professionnels, des personnes accompagnées, des partenaires et des familles pour dessiner, de façon participative, la feuille de route de demain : de quelle manière cette démarche a-t-elle été menée ?

La construction du projet sur l'auto-détermination a été imaginée de manière à faire participer la ligne managériale, les salariés, les personnes accompagnées et les partenaires. L'objectif était d'abord de définir les bonnes pratiques actuelles puis, de tracer des perspectives pour l'avenir.

Les managers étaient mobilisés au travers de deux séminaires, les 1er mars et 4 octobre 2022 et de deux jours de formation sur l'auto-détermination. Les professionnels « de terrain » ont également bénéficié d'une journée de sensibilisation sur le sujet. Les professionnels, les partenaires et les personnes accompagnées ont été questionnés sur leurs attentes au travers d'enquêtes mais également lors de tables rondes. Ces actions ont permis un apport de connaissances et de nombreux échanges sur les réalités des professionnels et la complexité des accompagnements. Elles ont ainsi amené une meilleure compréhension du concept d'autodétermination, entamé le processus d'acculturation des professionnels et managers et suscité de nombreuses réflexions qui ont alimenté le projet stratégique régional.

[Muriel Dehoest, Directrice adjointe technique de la MAS Les Hélianthes]



3. Un projet stratégique régional sera finalisé en 2023 sur le volet de l'auto-détermination. Quels en sont les points clés ?

Les points clés du projet stratégique régional vont porter sur les thématiques suivantes :

- Développer l'expression des personnes accompagnées et leur participation aux décisions qui les concernent : comment favoriser la participation des personnes à la vie des établissements ? Comment les associer plus largement à la définition de l'offre de service ? Comment développer l'individualisation des accompagnements et la logique de parcours ?
 - Appréhender la gestion du risque dans les pratiques qui favorisent l'auto-détermination : comment favoriser le développement des expérimentations et le pouvoir d'agir des professionnels ?
 - Questionner le sujet de l'inclusion au regard des attentes des personnes accompagnées : quels sont les attentes des personnes au sujet de leurs lieux d'accompagnement ? Comment entendre et respecter leurs choix ? Comment développer des modes de communication adaptés ?
- Ces thématiques ont été débattues en décembre 2022 lors de tables rondes pour dessiner des propositions concrètes. Le projet stratégique sera finalisé en 2023.



[Cécilia Vaesken, Directrice de l'offre sanitaire et médico-sociale]

LE SAVIEZ-VOUS ?

La transformation numérique de nos établissements : DPI, Hop'En, DUI, site internet

Les équipes de l'UGECAM Hauts-de-France se mobilisent au service de la transformation numérique des établissements.

DPI : DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

Dès 2017, l'ambition du Groupe UGECAM a été de doter les établissements sanitaires d'un dossier patient informatisé (DPI) pour mettre à disposition des professionnels un outil répondant aux exigences du métier. Le logiciel Evolucare a été déployé en Hauts-de-France en 2022 pour les établissements sanitaires. Il permet de **gérer les informations nécessaires à la prise en charge et au suivi des patients**, à la **traçabilité des soins** et actions entreprises. Il permet également de gérer diverses informations médicales concernant le patient, antérieures à l'hospitalisation ou durant le séjour. A ce titre, le numérique permet d'avoir un dossier unique, avec des données certifiées.

DUI : UN DOSSIER INFORMATISÉ POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS LE SECTEUR DU HANDICAP

Inscrit dans la stratégie nationale de virage numérique, le projet nommé « **HOLISTIC** » constitue un levier majeur pour accompagner la transformation de notre offre et de nos pratiques au service des usagers. L'outil choisi (logiciel AIRMES) a été développé par des professionnels du champ médico-social et se veut adapté aux besoins des professionnels. L'objectif est en effet d'outiller l'ensemble des professionnels dans une logique d'amélioration de la qualité des accompagnements. Le DUI contribuera à **améliorer la traçabilité et la transmission des informations** entre les acteurs internes et externes. En 2022, le DUI a été déployé dans deux UGECAM « pilotes » afin de bénéficier d'un retour d'expérience pour la généralisation à l'ensemble des UGECAM, et donc en UGECAM Hauts-de-France, dès 2023.

HOP'EN : HOPITAL NUMERIQUE OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT

Le programme HOP'EN s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transformation du système de santé « ma santé 2022 ». Ce dispositif poursuit les efforts engagés par les établissements de santé dans leur transformation numérique et leur modernisation. Il intègre des **exigences plus élevées sur le socle de maturité des systèmes d'information** (cyber sécurité, dossier patient, prescriptions) et porte de nouvelles ambitions pour **promouvoir et sécuriser les échanges** entre établissements de santé et partenaires (ville) ainsi qu'à destination des usagers. Les établissements sanitaires de l'UGECAM Hauts-de-France se sont pleinement engagés dans cette démarche ; et ont obtenu à ce titre des crédits de l'ARS.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet du Groupe UGECAM est en service depuis décembre 2022. Ce nouvel outil de communication **facilite l'accès aux informations pour les usagers** ; simplifie les parcours usagers ; favorise le **recrutement** ; et soutient la **stratégie partenariale**.



CRÉER LES CONDITIONS D'UN ENVIRONNEMENT DURABLE ET FAVORABLE

Le travail sur l'accompagnement des managers, le développement des offres de service à destination des salariés, les communications pour lever les tabous et les préjugés liés au handicap sont autant de projets qui ont rythmé l'année 2022. Par ailleurs, le travail initié sur la responsabilité environnementale de l'employeur s'est accéléré, avec la réalisation de diagnostics énergétiques pour nous permettre d'atteindre les objectifs du décret tertiaire. En septembre, ce fut la 1ère journée RSO autour des pratiques vertueuses des établissements et d'une conférence sur la décarbonation de la santé.

Chiffres clés

Pôle Régional Achats, Marchés, Patrimoine et Développement Durable

- En 2022, le PRAP-DD, sur le volet achats et marchés, ce sont : 8 réunions de la Commission d'Appels d'Offres avec 62 marchés attribués et notifiés (30 marchés ont été attribués à des PME/TPE, 85.40% des marchés attribués comportaient des critères de sélection RSO) ; et 724 factures ordonnancées.
- Pour le secteur immobilier, l'année 2022 est marquée par 10 dossiers travaux en cours d'instruction, 34 réunions de chantier, 9 réunions en lien avec des Commissions de Sécurité, 11 réunions en lien avec des cessions, la poursuite des travaux relatifs à la loi de transition énergétique et les données de remplissage de la plateforme gouvernementale OPERAT (dont 15 réunions relatives aux audits et pré diagnostics énergétiques), le pilotage et suivi du plan de maintenance interne des EHPAD. 100% des indicateurs PERLS sont remplis.
- Nouveautés 2022 : la 1ère journée RSO de l'UGECAM Hauts-de-France en septembre et la formalisation du rapport annuel RSO.

Pôle GAP-PAIE

- 3873 tickets depuis la création du GLPI en février 2021 (dont 2084 en 2022) : un bilan très positif car les agents prennent dorénavant le réflexe d'interroger les gestionnaires paie via cet outil. 60% des réponses sont apportées sous 2 jours et 80% des réponses sont apportées sous 4 jours.

- Les permanences physiques (1/2 journée à 1 journée) ont lieu tous les 2 mois dans les établissements : les agents peuvent venir à la rencontre des gestionnaires paie pour échanger sur leur situation personnelle et poser toutes leurs questions. Pour les établissements plus éloignés, la permanence se tient en visioconférence. Ces temps d'échange sont appréciés par les gestionnaires qui peuvent échanger avec les agents dont ils ont la charge.

Pôle Régional Communication

93 503 visites sur l'intranet régional (165 836 pages consultées) ; 5 parutions du journal d'entreprise UGECAM MAG ; 4 parutions de la Lettre du Manager ; la mise à jour et le renouvellement du stock de la plaquette d'accueil du salarié ; la mise à jour et le renouvellement du stock de la plaquette d'accueil du patient / usager ; le nombre d'abonnés à la page LinkedIn de l'UGECAM Hauts-de-France a dépassé les 2 600 ; un nouveau site internet mis en service pour le Groupe UGECAM en décembre 2022.

Pôle informatique régional (PIR)

Plus de 2500 demandes d'interventions traitées et/ou déclarations d'incidents pris en charge ; finalisation de la migration des postes vers Windows 10 ; nouveau marché d'impression Canon ; sécurisation du parc informatique (chiffrement des disques, version fonctionnelle, migration vers nouvel Anti-virus...) ; déploiement des réseaux Wifi pour les agents dans les DITEPs.

FAITS MARQUANTS

L'intégration des managers

La santé au travail est un enjeu important pour l'UGECAM des Hauts-de-France. L'UGECAM Hauts-de-France déploie un dispositif sur-mesure pour l'intégration de managers recrutés au sein de l'organisme. En 2022, deux séminaires ont été ainsi organisés, en avril et en novembre. Ils ont réuni les nouveaux directeurs et les nouveaux managers opérationnels. Les objectifs de cette rencontre sont de développer le sentiment d'appartenance à l'UGECAM Hauts-de-France ; d'apporter de la visibilité sur les rôles de chaque pôle de la direction régionale et sur les relations réciproques ; de favoriser une cohésion entre les acteurs des établissements et de la direction régionale. Des sessions appréciées des participants, notamment pour leur aspect bienveillant, convivial, ludique, ainsi que pour les échanges et découvertes qu'elles ont permis. L'année 2022 a également été rythmée par des webinaires thématiques proposés par les pôles régionaux de la direction régionale. Des dispositifs qui ont fait leurs preuves et seront renouvelés en 2023.



La prévention du harcèlement : des référents et une procédure

Pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, des référents sensibilisés et formés sur le sujet doivent être désignés directement au sein des entreprises : un référent employeur et un référent CSE, qui ont notamment pour mission d'informer les salariés, les orienter et les accompagner dans leurs démarches. Nathalie WENZLER-DESBUREAUX a été désignée en janvier 2019 référente UGECAM, Audrey CUVILLIER en novembre 2019 référente CSE ; elles ont été formées courant 2020. Pour pallier l'absence de la référente CSE, Teddy LAJUS est devenu en 2021 le second référent du CSE avec la formation associée. Les référents CSE sont membres de la CSSCT. Des affiches ont été diffusées dans les établissements et services pour sensibiliser les salariés, leur donner les coordonnées des sites officiels et les numéros verts, ainsi que les noms des référents. Au delà du travail de prévention du risque, l'UGECAM Hauts-de-France a fait le choix de maintenir 3 référents qui, avec les membres de la CSSCT, ont également bénéficié fin 2022 d'une formation sur la prévention du harcèlement moral. Une procédure de prise en charge du risque de harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes, approuvée par le CSE en janvier 2023, organise l'intervention coordonnée des référents CSE et employeur. Désormais, les signalements de faits susceptibles d'être qualifiés de harcèlement peuvent être adressés à l'un ou l'autre des référents. Ils réalisent ensemble une première analyse de la situation et peuvent si nécessaire rencontrer en entretien le salarié à l'origine du signalement. Si les faits sont établis, c'est-à-dire s'ils sont précis, datés, caractérisés, éventuellement confirmés par des écrits, et s'ils répondent à la définition du harcèlement donnée par la loi, les référents peuvent engager une enquête et entendre les protagonistes éventuels. Les situations de harcèlement présumé doivent être traitées avec sérieux et rigueur. La souffrance exprimée par la victime potentielle est sincère, mais sa situation ne relève pas nécessairement du harcèlement. Pour prévenir le risque de harcèlement, les managers seront formés en mars 2023 afin de pouvoir identifier les situations, savoir réagir, et devenir à leur tour acteurs de leur prise en charge.



Les actions QVT en établissements

La qualité de vie au travail (QVT) est déclinée en de nombreuses initiatives et actions au sein des établissements de l'UGECAM Hauts-de-France. Les professionnels, soutenus et encouragés par les équipes de direction, se mobilisent pour favoriser des moments collectifs, conviviaux et bienveillants. Au CRF le Val Bleu par exemple, des ateliers ont été proposés par les enseignants d'activité physique adaptée à l'occasion de la journée internationale du sport. La marche nordique a connu un franc succès ! Les 60 ans de l'établissement ont été l'occasion de partager une activité collective hors les murs (escape game), suivie d'un repas au restaurant. Lors de la semaine de la QVT, au mois de juin, une nouvelle édition du Norberathlon, initié par un patient, s'est concrétisée autour de défis en équipes.

Tout au long de cette période, séances de relaxation, aquagym, cocooning individuel, karaoké, auberge espagnole, ou encore temps d'échange et de libre expression ont été proposés. Et parce que la QVT ne s'arrête pas à la semaine dédiée, d'autres actions se sont concrétisées dans les mois qui ont suivi, comme un concours de pronostics lors de l'Euro féminin et la coupe du monde de football ; la participation à l'opération « Cravate solidaire » et boîtes de Noël en faveur des plus démunis ; et un Père-Noël secret entre collègues. La Clinique Le Ryonval s'est également démarquée par ses actions en faveur de la QVT. Des équipements et un environnement de travail optimisés ; des formations spécifiques (gestion de conflits, incendie, premiers secours, sommeil & travail de nuit) ; la mise en place de la journée du compliment au mois de mars ; la participation à l'opération octobre rose : les professionnels de l'établissement qui prennent en charge des patients en psychiatrie bénéficient de multiples opportunités d'une



qualité de vie au travail optimisée. Bien d'autres initiatives pourraient être mises en valeur ! Les professionnels de l'UGECAM Hauts-de-France ne manquent pas d'idées !

INTERVIEW CROISÉE

Préserver la santé des salariés de l'UGECAM Hauts-de-France

1. La première journée RSO organisée en 2022 a mobilisé plusieurs mois de préparation. En tant que membre du Copil sur cette thématique, pouvez-vous nous partager 3 points clés de cette démarche ?

L'UGECAM Hauts-de-France a organisé sa première journée RSO en septembre 2022, cette journée a permis d'officialiser l'importance de la RSO dans le projet de l'organisme. L'UGECAM souhaitait mettre en avant les actions vertueuses mises en place au sein des établissements et avec ses fournisseurs engagés. Les nombreuses réunions du COPIL RSO ont permis de fixer les objectifs, le format, le public attendu, le lieu et le contenu de cette journée. Une fois le site du Centre Lillois choisi, il fallait gérer la logistique et les invitations. Olivier TOMA, fondateur de Primum Non Nocere a animé cette journée avec la tenue d'une conférence le matin ayant la décarbonation de la santé comme axe majeur, puis l'animation l'après-midi de tables rondes sur les thèmes de la stratégie immobilière responsable, l'alternative à la mobilité, la restauration responsable et la gestion des déchets et le développement du recours au secteur adapté. Une convention de partenariat sur la formation à la sécurité routière a été signée lors de cette journée qui s'est terminée par l'annonce du lauréat du Trophée RSO 2022.

[Patrick Lemoine, Acheteur Régional et responsable Adjoint du Pôle Régional Achat-Marchés- Patrimoine-Développement Durable]



2. Le projet présenté par l'entreprise pédagogique de Centre La Molière est lauréat du premier Trophée RSO de l'UGECAM Hauts-de-France : comment l'équipe a-t-elle préparé sa participation ? Quel est votre ressenti après cette reconnaissance régionale ?

La participation à la première journée RSO a permis à l'équipe de promouvoir son engagement et sa manière de concevoir ses pratiques professionnelles d'évaluation et d'accompagnement par le biais de matières recyclées. Faire revivre une matière destinée à être jetée, la transformer à la hauteur de l'imagination, et lui redonner une valeur économique à la force de l'effort, sans coût financier, c'était l'objectif d'une poignée de professionnels engagés pour l'environnement ; et qui souhaitaient faire comprendre au public accueilli qu'il ne suffisait pas d'acheter et de jeter, mais qu'être citoyen leur permettait de pouvoir transformer, réparer ou concevoir eux-mêmes à partir de matières usées. Nos actions ont été présentées au travers d'ateliers ludiques et responsables, dans lesquels nous étions en mesure d'impliquer les personnes présentes en suscitant chez eux l'envie de découvrir ; de questionner ; de toucher ; de se saisir de l'objet ; de partager ensemble le plaisir du jeu recyclé ; et de réaliser un partage autour d'idées tout en posant les bases de ce qu'elles pourraient changer dans notre environnement.

Les professionnels ont ressenti un bonheur immense de pouvoir partager le fruit de leur démarche. La reconnaissance du travail engagé a été un temps fort pour chacun d'entre eux. Le Centre La Molière de Berck-sur-Mer est loin de Lille, et les professionnels ont peu d'opportunité de s'exprimer autour de ce qu'ils mettent en place. Un temps fort qui reste marqué dans les esprits de chacun, et qui a été symbolisé par la plantation des deux arbres au milieu du parking de l'établissement. Un joli challenge pour un joli moment.

[Isabelle Rimbault, Responsable de la Préorientation, de la Préorientation Accès Cible, des Bilans de Compétences et du DEA62]



3. Vous êtes référent RSO d'un autre organisme de l'Assurance Maladie, la CARSAT en l'occurrence. Quel est votre regard sur la journée RSO organisée en 2022 par l'UGECAM Hauts-de-France ?

Quoi de plus RSO que de travailler en ouverture et en réseau sur son territoire ? J'ai trouvé la journée organisée par l'UGECAM Hauts-de-France particulièrement intéressante. D'abord parce que, bien que la RSO soit désormais intégrée à la stratégie et au fonctionnement des organismes de sécurité sociale, elle n'en est pas moins complexe à appréhender. Ce type d'événements a tous les atouts pour outiller les managers, mobiliser les équipes et donner du sens. D'autre part, cette journée était ouverte à l'ensemble des organismes assurance maladie de la région. Embarquer les équipes sur des thématiques prégnantes comme la décarbonation en santé, en élargissant à tout le réseau régional, c'est décloisonner et travailler nos liaisons, c'est débattre, c'est partager astuces et bonnes pratiques, c'est élargir les horizons et multiplier les engagements concrets pour aller à la fois plus vite et plus loin !

[Julie Billiet, élève de l'École Nationale Supérieure de sécurité Sociale (EN3S) en stage de direction au sein de l'UGECAM Hauts-de-France]



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les diagnostics énergétiques en établissements

Dans le cadre des nouvelles obligations du Décret Éco Énergie Tertiaire de baisse de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires, l'UGECAM Hauts-de-France a bénéficié du financement par la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie) d'un marché d'audit énergétique et pré-diagnostics énergétiques de ses bâtiments. Réalisés par le prestataire ALTEREA, 4 audits énergétiques ont été réalisés sur les EHPAD et 36 pré-diagnostics sur les autres établissements au cours du second semestre 2022. L'analyse des rapports contribuera, au 1er semestre 2023, à la rédaction de la « Stratégie Régionale Immobilière Responsable – Objectif 2030 ».



AMÉLIORER LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DE L'UGEAM HAUTS-DE-FRANCE

La performance économique de l'UGEAM Hauts-de-France est une priorité car elle permet d'assurer sa viabilité financière à moyen et long terme et donc son développement au service de nos différents publics accueillis. Nous évoluons dans un système concurrentiel qui doit nous motiver à agir au quotidien pour pérenniser nos établissements en offrant un service de qualité au meilleur coût. Chacun par ses idées, son comportement et sa capacité à innover doit contribuer à l'optimisation de la performance économique de l'UGEAM Hauts de France. #Tous impliqués.

Chiffres clés des comptes intégrant les opérations intercos entre le siège et les établissements

- **Produits d'exploitation** : 101 931 189€
- **Total des produits** : 103 704 078 €
- **Salaires et charges** : 71 268 463 €
- **Total des charges** : 103 861 797 €
- **Résultat net** : -157 719 € (déficit)

FAITS MARQUANTS

- ▶ **La certification des comptes** - Engagée depuis 2016, la procédure de certification des comptes de l'UGEAM Hauts-de-France est une réussite. Pour la 4ème année consécutive, les comptes 2021 ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes (CAC). Le contrôle interne, la revue analytique des comptes de résultat sont des éléments qui contribuent à la certification des comptes (ils permettent de comprendre les écarts, les mouvements d'une année sur l'autre concernant les dépenses ou les recettes de l'année), ils donnent aux CAC une assurance sur les contrôles mis en place au sein de l'UGEAM Hauts-de-France. Le pôle financier doit être en mesure de justifier l'ensemble des dépenses et des produits relatif à l'exercice écoulé.
- ▶ **La sécurisation des financements liés au PMSI** - En 2022, pour l'activité de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation - 3 établissements en UGECAM Hauts-de-France pour 194 lits et 100 places), les données transmises via le PMSI ont été valorisées à 2,35 millions d'euros. L'année 2022 constituait par ailleurs une nouvelle année préparatoire à la mise en oeuvre de la réforme de financement SSR qui portera la part de la tarification à l'activité de l'ordre de 50% au 1er juillet 2023. Il s'agit d'une démarche d'appropriation et d'étude des impacts de la nouvelle classification de l'ATIH (nouvel algorithme de groupage des séjours) et des nouveaux tarifs. Le département de l'information médicale, composé d'un TIM (technicien de l'information médicale) dans chaque établissement et d'un médecin DIM régional, a pris une place stratégique pour sécuriser les financements transmis par le PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information), en lien avec tous les acteurs concernés : renforcement de l'accompagnement des professionnels afin de parfaire la traçabilité des informations, ainsi que l'exhaustivité et la qualité du codage ; retour des données PMSI auprès des professionnels et des directions, informations sur les réformes en cours ; majoration du contrôle et de l'optimisation du codage par le département de l'information médicale pour valoriser au mieux les séjours ; coordination avec les pharmaciens et préparateurs, les techniciens d'accueil et les secrétaires médicales pour le recueil et la transmission des actes et consultations externes, des molécules onéreuses, des forfaits transports et des tests Covid ; amélioration de la coordination avec les directions des établissements et le contrôle de gestion régional afin de contrôler la valorisation des données transmises, suivre le versement des dotations, et les rattacher au bon exercice.



LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ SSR

- **Avant 2017** : Dotation Annuelle de financement versée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- **Depuis 2017, de nouveaux financements transmis par le PMSI** : une part de Tarification à l'activité de 10%, les actes et consultations externes, les molécules onéreuses, les forfaits transports (réforme Article 80) et les tests Covid.

La maîtrise des coûts et la mise en place d'actions liées aux consommations d'énergie

La maîtrise des coûts et la mise en place d'actions liées aux consommations d'énergie ont mobilisé les équipes de l'UGEAM Hauts-de-France en 2022. Le plan de sobriété énergétique a été formalisé. Des pré-diagnostics et des audits énergétiques ont été effectués pour l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux.

INTERVIEW CROISÉE

La maîtrise des risques

1. Une dynamique de maîtrise des risques a été engagée par l'UGECAM Hauts-de-France. Pouvez-vous nous éclairer sur les axes principaux de cette démarche ?

Il existe des risques qui peuvent impacter notre fonctionnement, notre image ou notre qualité de service rendu. Il nous a semblé judicieux de coordonner, au sein d'un pôle, nos actions pour maîtriser ces risques. Au contrôle interne, nous travaillons depuis quelques années sur les risques existants dans la gestion de nos activités au quotidien. Des modes opératoires, procédures ou contrôles sont mis en place pour sécuriser nos processus de travail. Pour la PSSI, il s'agit de placer notre système d'information à l'abri des menaces internes et externes. Les données doivent être protégées afin de garantir qu'elles ne soient ni accessibles à des tiers ni altérées. Les services et applications doivent aussi être disponibles, fiables et garantir des résultats corrects. Enfin, pour le RGPD, il nous faut être particulièrement vigilants car nous manipulons toutes et tous chaque jour des données personnelles, et notamment médicales, de patients, résidents, bénéficiaires mais aussi de salariés. Chacun sait aujourd'hui la valeur de ces données personnelles notamment pour des personnes malveillantes.



[Olivier Nicolle, Directeur Comptable et Financier]

2. Vous avez été identifiée déléguée à la protection des données (DPO) RGPD pour l'UGECAM Hauts-de-France : en quoi consiste cette mission au sein d'un organisme comme l'UGECAM Hauts-de-France ?

La Déléguée à la Protection des Données Personnelles au sein de l'UGECAM doit s'assurer que le Règlement Général à la Protection des Données (RGPD pour les intimes) est appliqué. En tant que « chef d'orchestre » de la conformité en matière de protection des données je suis chargée d'**informer et conseiller** la Direction, ainsi que les salariés ; de **contrôler le respect du règlement** et du droit national en matière de protection des données ; de **conseiller l'organisme** sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et en vérifier l'exécution d'être l'**interlocuteur des personnes concernées pour les questions relatives à la protection des données personnelles** ; de **coopérer avec la CNIL** et être son point de contact. **Il est en effet essentiel de comprendre que ces droits d'accès aux données sont très encadrés et surveillés par la CNIL. Des contrôles et des amendes peuvent être établis.** Des opérations de sensibilisation auront donc lieu car il est nécessaire de protéger et de garantir les accès aux données à ceux qui ont des droits.



[Cathy-Marie Meignotte, Gestionnaire Maîtrise des Risques et Déléguée à la Protection des Données]

3. Nommé RSSI en 2022, comment avez-vous investi ce nouveau rôle ? Quelles sont les actions prioritaires qui ont déjà été menées pour concourir à la sécurité des systèmes d'information ?

Chaque salarié au sein de l'UGECAM Hauts de France traite des informations et des données sensibles à caractère personnel, administratif, médical et financier. Il est donc de notre devoir de prendre des mesures pour assurer leur protection et de garantir leur intégrité, leur disponibilité et leur confidentialité. Dans un contexte riche en événements de type cyber attaque où toutes les entreprises sont désormais concernées, et particulièrement les établissements de santé, nous devons mettre en oeuvre les actions et les dispositifs contenus dans les différentes règles de la PSSI (Politique de Sécurité du Système d'Information) à l'ensemble des domaines de notre activité. Chaque agent est impliqué dans la protection des données et il est donc important de sensibiliser et de donner à chacun des réflexes essentiels face à ces nouveaux risques. Au travers de la PSSI, nous nous sommes engagés à faire évoluer notre maîtrise des risques liés au SI. A ce titre, le rôle du RSSI est d'accompagner et de piloter l'ensemble des actions conduisant à la mise en oeuvre de cette politique.



[Maxime Lahaye, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)]

LE SAVIEZ-VOUS ?

La gestion des créances

La gestion des créances, et notamment le recouvrement, est une activité essentielle au sein de la direction comptable et financière de l'UGECAM Hauts-de-France. Conscients des enjeux financiers liés à cette thématique, les différents acteurs concernés ont mené un travail conséquent, en 2022, sur plusieurs axes :

- Rédaction en juin 2022 d'une procédure de gestion des créances applicable à tous les établissements.
- Travail d'analyse approfondie par les comptables de l'ensemble des créances en solde pour déterminer les actions à entreprendre en vue de leur régularisation.
- Optimisation des actions de recouvrement par l'intermédiaire de relances auprès des différents publics (patients, résidents, CPAM, Mutuelles,...).
- Transmission systématique à l'huissier des créances anciennes ou difficilement recouvrables pour un recouvrement contentieux.
- Meilleure connaissance des fonctionnalités de nos outils métiers pour sécuriser la facturation et le suivi des créances.

Les Commissaires aux Comptes ont souligné, lors de leur compte rendu sur le contrôle interne, le travail important réalisé au niveau de la gestion des créances en 2022.

Comptablement, les résultats obtenus pour l'année 2022 traduisent également l'efficacité des actions entreprises puisque les soldes de comptes de créances sont ainsi passés de **8 343 938 euros** fin 2021 à **7 491 164 euros** fin 2022 soit une baisse de **852 774 euros (- 10%)**. Les fonds récupérés ont permis d'améliorer la trésorerie et de réaliser des placements financiers qui produiront ensuite des intérêts financiers. Cela contribue ainsi à améliorer le résultat net au niveau de l'UGECAM Hauts-de-France.

Perspectives 2023

DUI

Le déploiement du dossier informatisé de l'utilisateur (DUI) concerne tous les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap au sein du Groupe UGECAM. Deux UGECAM pilotes (Occitanie et Bourgogne-France-Comté) ont testé le logiciel AIRMES en 2022. Inscrit dans la stratégie nationale du virage numérique, le projet, nommé « HOLISTIC », constitue **un levier majeur pour accompagner la transformation de notre offre et de nos pratiques au service des usagers**. La généralisation du dispositif sera réalisée progressivement dès 2023. L'UGECAM Hauts-de-France s'est positionnée dans les premières UGECAM à déployer après les deux pilotes. Une attention particulière sera portée au **dispositif de formation** de chaque professionnel concerné. Celle-ci se déroulera en 3 cycles successifs par les formateurs de la société AIRMES, éditeur du logiciel. Le DUI sera présenté aux professionnels en amont des formations. Le DITEP Aisne-Oise débutera les formations en février 2023. Suivront les établissements de La Juvènerie au mois de mars ; puis l'ESRP-ESPO et le SAMSAH La Mollière, l'ESRP-ESPO et l'UEROS de Lille, et la MAS les Hélianthes dans les mois suivants.



Alienorh, le nouvel outil pour faciliter les démarches

ALIENORH : Application Labélisée Informatique d'Echanges Numériques Optimisés Ressources Humaines.

ALIENORH est l'outil national labellisé de dématérialisation, déployé à l'origine en CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) dans le cadre d'une mutualisation de la paie. Il permet la transmission, par le service Ressources Humaines, des EVP (Éléments Variables de Paie) pour le CNGP (Centre National de la Gestion de la Paie) : des informations nécessaires à l'élaboration de la paie. Il a été testé en 2022 en dehors du cadre d'une mutualisation de la paie par la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe, l'UGECAM Alsace et l'UGECAM des Hauts-de-France. ALIENORH permet une dématérialisation de la saisie des formulaires par les agents ou par le relai RH en établissement, une **télétransmission de pièces sécurisée et tracée** entre les différents interlocuteurs, un renforcement du contrôle et une sécurisation des circuits de validation, un gain de temps pour les salariés en charge du traitement des formulaires et une réduction des temps de traitement, un indicateur de traitement des signalements et un suivi simplifié.



Depuis le mois de décembre 2022, les salariés de la direction régionale utilisent ALIENORH. Tous sont très satisfaits car ils sont au courant du suivi des demandes (acceptée, refusée, en attente) et n'ont pas à s'inquiéter de la traçabilité. L'agence comptable quant à elle apprécie la lisibilité et l'uniformisation à venir du stockage des pièces. Après ce déploiement auprès des salariés de la direction régionale de l'UGECAM Hauts-de-France, ce sont les établissements sanitaires et médico-sociaux qui vont bénéficier de ce nouvel outil dès 2023.

Le renouvellement des instances

En octobre 2019 se sont déroulées les premières élections professionnelles par lesquelles le personnel de l'UGECAM a élu ses représentants au sein du nouveau Comité social et économique (CSE). Cette instance prend en compte les intérêts des salariés dans les décisions sur la gestion et l'évolution économique et financière de l'entreprise, la formation, les organisations du travail. Le CSE intervient dans les domaines de la santé, la sécurité et les conditions de travail (SSCT). Il gère les activités sociales et culturelles.

En plus de 4 commissions obligatoires qui préparent ses délibérations sur les sujets économique, formation, logement, égalité professionnelle ; il délègue une partie de ses attributions à la commission SSCT et désigne un référent harcèlement. La direction de l'UGECAM et les syndicats CFTD et FO ont négocié et signé un accord cadre pour la durée des premiers mandats qui a été fixée à 4 ans, de 2019 à 2023. En perspective **des élections prévues en octobre 2023**, des négociations avec les syndicats ont débuté dès novembre 2022 afin de renouveler l'accord cadre CSE et d'organiser la nouvelle mandature 2023-2027. Dans le projet d'accord ouvert à la signature des syndicats, les moyens supplémentaires accordés au CSE ont été renouvelés, dont 1 ETP (équivalent temps plein) pour son fonctionnement. La CSSCT compte toujours 4 membres dont chacun bénéficierait de 8 heures par mois au lieu de 5 précédemment. Le CSE pourrait désigner 2 référents harcèlement au lieu d'un seul. Les RDP (représentants du personnel) seraient maintenus, mais leur nombre serait ajusté ainsi que leurs heures de délégation. L'accord cadre doit être signé par les syndicats, puis être agréé, pour pouvoir déployer ces moyens après les prochaines élections. Faute de signature par les syndicats, ou à défaut d'agrément, le prochain CSE ne disposerait que des moyens prévus par la loi : chaque élu titulaire, y compris le secrétaire et le trésorier, bénéficierait de 24 heures par mois, la CSSCT ne compte que 3 membres sans heures dédiées, il n'y a pas de RDP dans les établissements. Avec ou sans accord cadre, les élections des représentants du personnel au CSE se dérouleront en octobre 2023 pour une nouvelle mandature de 4 ans. Le scrutin sera organisé par **un vote électronique** exclusivement.



La stratégie régionale immobilière responsable

La Stratégie Régionale Immobilière (SRI) de l'UGECAM Hauts-de-France a vu le jour en 2018. L'arrivée du Décret Eco Energie Tertiaire a **incité à l'évolution de cette SRI vers une Stratégie Régionale Immobilière Responsable (SRIR)**. Ainsi, de nombreux éléments écoresponsables comme le traitement des déchets de chantier, l'utilisation de matériaux responsables, et la projection des consommations d'énergie après travaux ont été introduits.

L'analyse des rapports d'audits énergétiques et de pré-diagnostic énergétique réalisés en 2022 a été réalisée sous 2 angles : l'angle financier concernant le coût des travaux ; et l'angle économique concernant les gains énergétiques apportés par ces mêmes travaux. Un classement des scénaris préconisés dans ces rapports est réalisé afin d'avoir un classement et une lecture proche de celle des Diagnostics de Performance Énergétiques (DPE). Des réunions avec les directions d'établissements sont au programme de 2023 afin de déterminer les stratégies locales et ainsi projeter les économies de consommations d'énergie attendues, sur le plan régional pour **positionner l'UGECAM Hauts-de-France par rapport aux objectifs de la loi ELAN** (-40% d'économies de consommations d'ici 2030, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050).



Visite de certification au Centre de soins Antoine de Saint-Exupéry

Le pôle régional en charge de la qualité accompagne les établissements éligibles à la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS). Le Centre de soins Antoine de Saint-Exupéry (CASE) est éligible à la nouvelle version de cette certification qui se déroulera à **l'automne 2023**. Les équipes de l'établissement sont mobilisées pour préparer cette visite.



Coupe Pathos en EHPAD

La mise à jour de la coupe Pathos sera un temps fort et un **enjeu financier important** pour l'EHPAD Les Maisons Bleues en 2023. La coupe PATHOS est réalisée tous les 5 ans environ par des médecins de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France. Elle vise à **mesurer la charge en soins pour chaque résident** et à **définir leur degré de dépendance**. Cette mesure de la charge en soins et de la dépendance (convertie en points) est prise en compte pour le calcul des dotations soins et dépendance des EHPAD. Les dotations financières peuvent donc varier à la hausse ou à la baisse en fonction de cette coupe.

La dernière coupe Pathos date de juin 2017. **Pour préparer cette coupe, les médecins, les directions et les équipes paramédicales seront particulièrement investies en 2023**. L'objectif est que les profils des résidents soient parfaitement décrits dans le dossier informatisé TITAN de façon à avoir le reflet le plus précis possible du profil de chaque résident. Une formation se tiendra à l'ARS en février 2023 pour connaître les dernières évolutions techniques.



Une offre en hôpital de jour pour la SAAS Ré.Psy

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins et de la réforme des financements du secteur psychiatrique, la SAAS Ré.Psy, centre de proximité en réhabilitation psychosociale du Centre de soins Antoine de Saint-Exupéry (CASE) a sollicité une **extension d'autorisation pour exercer une Activité de Psychiatrie Hospitalisation de jour** : une demande de création de 10 places. Cette activité de jour a été autorisée par arrêté 2022-88 du 14 octobre 2022 suite au passage en Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS).

Le but général de la prise en soins à la SAAS-Ré.Psy est de mobiliser les ressources du patient, même si celles-ci semblent avoir été amoindries par la maladie, mais aussi par la chronicisation institutionnelle liée à la durée d'hospitalisation nécessaire. Elle prépare (répare) l'autonomie ou veille à maintenir les compétences et la stabilité clinique nécessaire à un projet de réinsertion de la personne. La vocation du service repose sur l'interdépendance de la triade soins, orientation et réhabilitation. Le projet de la SAAS Ré.Psy ne peut s'entendre qu'en développant une **offre de soins diversifiée répondant aux besoins des usagers à tout moment de leur réinsertion et de façon la plus individualisée possible**. A cet effet, une grande diversité dans les dispositifs d'accompagnement

thérapeutique s'impose. A ce jour, la SAAS. Ré-Psy ne fonctionne que sur la base d'hospitalisation complète ou séquentielle. **Les accompagnements thérapeutiques en hôpital de jour permettront une complémentarité aux hospitalisations complètes voire se substituer à celles-ci** pour certains usagers en situation stabilisée. Cette évolution dans l'offre de soins permettra de consolider le travail d'autonomisation et l'ouverture de l'offre de soins à des profils d'usagers davantage diversifiés ; et de déployer les accompagnements thérapeutiques selon les principes de la réhabilitation psychosociale en lien avec une démarche de rétablissement et d'empowerment.

La **création de 10 places d'hospitalisation de jour** permettra de mieux répondre à l'évolution actuelle de la prise en charge en psychiatrie favorisant l'insertion dans la cité. A cet égard, la nouvelle répartition des places s'effectuerait de la façon suivante : 30 Lits d'hospitalisation complète et 10 places d'hospitalisation de jour. Le projet s'inscrit pleinement dans la dynamique régionale du système de santé, et sera mis en place de façon progressive à compter de 2023 dans les locaux actuels pour 1 à 2 places. Le service accueil de jour de 10 places sera installé en 2026 dans le cadre du projet « Vendin 2025 ».

CONTACTS POUR LES USAGERS

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

Centre de Soins Antoine de Saint-Exupéry (CASE)

Rue Léon Droux
62880 Vendin-le-Vieil
Tél. : 03 21 79 53 00
saintexupery.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Clinique Le Ryonval

182 Route de Lens
62223 Sainte-Catherine
Tél. : 03 21 50 71 71
hotesse-accueil.ryonval.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

CRF Saint-Lazare

14 rue Pierre et Marie Curie
60000 Beauvais
Tél. : 03 44 89 74 89
crfsaintlazare.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

CRF Le Val Bleu

57 avenue Désandrouin
59322 Valenciennes
03 27 46 22 98
secretariat.medical-valbleu.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

DITEP Aisne-Oise

5ter rue Clément Ader
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 63 84 20
ditep0260.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle (CLRP)

3 rue du Docteur Charcot
59000 Lille
Tél. : 03 20 10 43 60
centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Unité d'évaluation de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle (UEROS)

3 rue du Docteur Charcot
59000 Lille
Tél. : 03 20 17 93 70
centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Centre La Mollière : CPO, CRP et SAMSAH

19/21 boulevard de Paris
62601 Berck-sur-mer
Tél. : 03 21 89 07 07
lamolliere.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

MAS Les Hélianthes

Rue Léon Droux
62880 Vendin-le-Vieil
Tél. : 03 21 79 53 00
masleshelianthes.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

La Juvènerly : Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé

85 Route de Béthune
62223 Sainte-Catherine
Tél. : 03 21 60 77 60
lajuvenerly.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

EHPAD Résidence des Pays de Somme

Rue Clodimir Ducrocq
80520 Woincourt
Tél. : 03 22 26 40 56
direction.ehpadwoincourt.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

EHPAD La Rose May

Rue Jules Boët
59700 Marcq-en-Baroeul
Tél. : 03 28 82 02 24
residence.rosemay.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

EHPAD Dampierre

Rue Dampierre
59100 Roubaix
Tél. : 03 20 75 41 40
residence.dampierre.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

EHPAD La Verderie

40 rue Pasteur
59320 Haubourdin
Tél. : 03 20 07 24 69
residence.dampierre.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr
residence.rosemay.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr
residence.verderie.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

CONTACTS POUR LES PROFESSIONNELS

HAUTS-DE-FRANCE

2 rue d'Iéna CS 70004
59043 Lille Cedex
Tél. : 03 28 82 02 20
contact.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Chiffres clés du Groupe UGECAM

 **1,2M**
d'euros de chiffre d'affaires

 **14 000**
salariés

 **242**
établissements et services dont :

78 établissements
sanitaires
164 établissements et services
médico-sociaux

 **59 750**
patients pris en charge en soins
de suite et de réadaptation

 **15 455**
lits et places installés
(7 537 en sanitaire et 7 918 en médico-social)

 **4 597** personnes accompagnées dans les établissements et services
de réadaptation professionnelle
14 735 personnes accompagnées dans les établissements et services
médico-sociaux

Gouvernance

Opérateur en santé de l'Assurance Maladie, le Groupe UGECAM, piloté par une direction nationale, est constitué d'établissements et services répartis sur plus de 150 sites, à la fois dans les champs sanitaire et médico-social, qui sont gérés par 13 unions régionales. Avec 14 000 collaborateurs qui exercent des métiers et des activités variés, les professionnels du Groupe soignent des patients ou accompagnent des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Quels que soient leurs métiers, tous partagent les valeurs de l'Assurance Maladie : universalité, solidarité, responsabilité et innovation.

Données 2021

Rapport d'activité 2022 UGECAM Hauts-de-France

Directrice de la publication : Christine Wendling-Bocquet
Contributions : directions d'établissement et direction régionale
Crédits photographiques : Communication UGECAM Hauts-de-France ; Freepik
Conception graphique : Imprimerie l'Artésienne
Impression : Imprimerie l'Artésienne
Parution : Juin 2023

www.groupe-ugecam.fr/ugecam-hauts-de-france



Pour en savoir plus rendez-vous sur
www.groupe-ugecam.fr/ugecam-hauts-de-france

Rapport d'activité 2022 de l'UGECAM Hauts-de-France
2 rue d'Iéna CS 70004 - 59043 Lille Cedex
03 28 82 02 20 - contact.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

